

POLITIQUE D'ÉDUCATION INCLUSIVE

Province piariste de Nazareth (Colombie, Équateur, Pérou)



La province de Nazareth de l'Ordre religieux des écoles pieuses a proposé, parmi ses défis éducatifs provinciaux pour la période quadriennale 2011-2014, de " faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter l'exclusion des enfants et des adolescents dans nos écoles et de coopérer à la dynamique éducative globale d'intégration de ceux qui ont été marginalisés pour diverses circonstances et causes " (Congrégation provinciale, 2011).

Comme stratégies pour la mise en œuvre de ce défi, elle a pensé à " développer des structures et des dynamiques pédagogiques flexibles pour les élèves à besoins éducatifs spécifiques, conformément à nos possibilités pédagogiques et institutionnelles " (Congrégation provinciale, 2011).

Cet engagement provincial en faveur de l'inclusion s'inscrit dans les options du XLVI^e chapitre général de l'Ordre religieux des écoles pieuses qui, en présentant les éléments fondamentaux qui expriment et synthétisent l'identité calasanctienne de son ministère de l'éducation, déclare : "l'école calasanctienne doit être en permanence attentive à mettre en pratique les avancées de la didactique moderne. Dans ce but, l'éducation de préférence personnalisée, la multiplicité des propositions extrascolaires, la réalisation d'un programme de formation individuelle pour les élèves doués, le soin particulier dans le travail avec les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage, la promotion des capacités individuelles sont utiles " (Congrégation Générale, 2009b, p. 37).

La politique d'éducation inclusive (PEDI) de la Province de Nazareth des Écoles Pies est un document qui vise à renforcer les pratiques d'éducation inclusive basées sur la Déclaration des Droits de l'Homme. Elle aborde la diversité sociale et d'apprentissage par le biais du travail d'équipe afin de développer l'identité calasanctienne.

Il cherche également à fournir une éducation de qualité, dans les limites de l'école, aux élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux, en situation de vulnérabilité et ayant des capacités exceptionnelles.

Pour que l'école soit inclusive, il faut reconnaître les barrières institutionnelles qui sont présentes. Elle implique également une gestion diligente et durable fondée sur la coresponsabilité avec les autres institutions éducatives (famille, école, instituts, État...) et la coopération intersectorielle (santé, éducation, justice, société civile...).

Les processus d'enseignement et d'apprentissage (pédagogie, innovation, recherche, maintenance, administration, mobilité, accessibilité, entre autres) sont susceptibles d'amélioration et d'innovation continues, en termes d'éducation inclusive et d'identité piariste.

[DOCUMENT ANNEXÉ \(en espagnol\)](#)